

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-sept et le premier septembre, monsieur le Maire convoque mesdames et messieurs les Conseillers Municipaux à la réunion ordinaire qui aura lieu le jeudi 07 septembre 2017 à 19 heures 00 à la mairie, sous la présidence de monsieur François RAYNAUD , Maire.

Le Maire,

Compte rendu de la séance du jeudi 07 septembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le sept septembre, les membres du conseil municipal dûment convoqués par monsieur le Maire se sont réunis à la mairie à 19 heures 00 sous la présidence de monsieur François RAYNAUD, Maire.

Présents : Madame COMBES Josiane, Madame COMBES Patricia, Monsieur DEWYNTER Franck, Monsieur MARTINEZ Pierre, Madame MICHAUD Fanny, Madame NEBOUT Janine, Madame PLATEL Christelle, Monsieur RAYNAUD François, Monsieur VIEILLEFOND Dominique

Formant la majorité des membres en exercice.

Représentés: Claude BIREAU par Dominique VIEILLEFOND, Marie-Christine LABORIE par Franck DEWYNTER, Sylvie MANDRON par François RAYNAUD, Stéphane ROUSSEL par Pierre MARTINEZ

Absent(e) excusé(e) :

Secrétaire de séance : Madame NEBOUT Janine

Ordre du jour:

1/ Commissions et syndicats

- Travaux Accessibilité
- Scène d'été
- SIRP

2/ Questions Diverses

Les comptes rendus du conseil municipal du .6 juillet et 27 juillet 2017 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

1/ Commissions et Syndicats :

Accessibilité : Les travaux devant la mairie sont commencés le 31 aout 2017. La rampe d'escalier de l'entrée des écoles a été posée.

Logement sociaux : Une petite fenêtre en bois sera à changer et une fenêtre dans un des logements du presbytère également.

Eglise : Les travaux de restauration sont terminés.

ERDF : Un programme d'élagage est prévu dans le courant du mois. Les propriétaires concernés seront avertis.

SIRP - rentrée scolaire effectif 133 élèves soit :

- 64 à Naujan
- 20 à Saint Aubin
- 49 à Cabara

La répartition à Naujan 19 CEI, 20 CE2 et 25 CMI/CM2. Toujours 2 services à la cantine.

Les TAP reprennent le lundi 18 septembre à Naujan, le Jeudi à Saint Aubin et le Vendredi à Cabara.

Litiges en cours : l'avocat a déposé au tribunal son rapport de conclusion dans le cadre de l'appel. Les indemnités qui sont à verser obligatoirement à la partie adverse dans l'attente du prochain jugement s'élève 7 321.10 € auxquelles il faut rajouter les charges soit un brut pour le SIRP de 6 462 € et 3 230 € pour Naujan.

CDC Castillon Pujols : Une réunion du bureau aura lieu le jeudi le 14 septembre en présence du sous-préfet. Le PLUI sera inclus dans la compétence aménagement du territoire, vraisemblablement.

Fête locale : Le bilan financier pour la commune s'élève à 4584 €. Globalement, la fête s'est bien déroulée. Madame Patricia Combes nous précise que le bilan des bénéfices s'élève à 4 400 €, il reste les glaces à payer.

Scène d'été : Spectacle Samedi à 14h30 à la salle des fêtes, les glaces restantes seront mises en vente à 1€, s'il en reste elles seront redistribuées à la cantine.

2/ Divers :

Monsieur Gonthier Président des ACPG souhaiterait faire un repas dans la salle des fêtes de Naujan le 5 décembre 2017. Le Conseil donne son accord pour un prêt à titre gratuit.

Chambre de raccordement de télécom, de l'eau remonte régulièrement de la chambre et déborde au Barbey.